

GUICHET NUMÉRIQUE : JE DÉPOSE MA DEMANDE EN LIGNE

Le GNAU (Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme) est un téléservice dédié à l'urbanisme.

Ce dispositif de dématérialisation permet de **déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme**. Accessible aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme (notaires, architectes, maîtres d'oeuvre...), le dépôt, gratuit, se fait en ligne, via un lien présent sur les sites des communes et/ou celui de la communauté de communes. Le portail GNAU, bien connu des habitants désormais, se compose de trois parties : s'informer, formuler, transmettre ; on peut ainsi **consulter la cartographie, le zonage et les règles du PLU et bien sûr formuler une demande d'autorisation d'urbanisme**, en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés.

Plus de souplesse, rien à imprimer, un suivi en temps réel de sa demande, et archivage de toutes les demandes déposées... Retrouvez également le guichet numérique sur cceg.fr

Pour toute demande de renseignement d'urbanisme, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie.

<https://gnau9.operis.fr/erdregevsres/gnau/?ref=CCEG#/>



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.